

Réponse à une consultation 18.10.2023

Aires de circulation destinées à la mobilité douce

economiesuisse soutient les modifications du droit de la circulation routière proposées: elles reflètent les développements actuels de la mobilité douce et assurent ainsi une meilleure intégration de la mobilité douce dans le trafic dans sa globalité. L'organisation émet néanmoins des réserves, dont vous pouvez prendre connaissance dans le document ci-joint. Elles se rapportent toutes à la même thématique: nous nous opposons aux modifications qui, selon nous, intensifient la concurrence entre les aires et entraînent l'éviction du trafic routier motorisé. La qualité de l'approvisionnement et de l'élimination des déchets dans les centres dépend essentiellement du fait de leur accessibilité par tous les moyens de transport.